



feve

GUIDE MÉTIER FEVE

Mieux connaître l'élevage ovin

viande, lait et laine

En collaboration avec des éleveurs et
éleveuses français·es



Merci !

Ce dossier sur l'élevage ovin n'aurait pas pu voir le jour sans la collaboration des éleveurs et éleveuses que nous avons sollicités.

- **Virgil Noizet** pour l'EARL Noizet - Ovin viande (51)
 - Leur page [Bienvenue à la Ferme](#)
 - Leur page facebook [Poil de la Bête](#) (produits en laine)
 - [Un court passage sur France Bleu!](#) sur le circuit court
- **Claire Giordan** pour le GAEC Saorges - Ovin viande et laine (06)
 - [Leur association de vente de laine La Sarriette](#)
 - La page [Facebook](#)
 - Son [Instagram](#)
- **Maï Lan Allaux et Alexis Maugère** pour La Moutonnerie - Ovin laine (56)
 - [Leur Instagram](#)
 - [Leur e-boutique](#)
- **Bastien Lombard** pour EARL Lombard et fils - Ovin viande et laine (51)
- **Nathalie Nette et Jean-Marc Guégan** pour le GAEC des Brebis à Belle-Ile - Brebis laitières (56)
 - Leur profil [Savourez la Bretagne](#)

Merci à eux et elles pour leur disponibilités et les informations qu'ils nous ont partagées !



Crédits photos du guide : Virgil Noizet, Claire Giordan, Marguerite Legros, Marc Batty et Rébecca Trouslard

Mieux connaître l'élevage ovin

1. Le métier	6
1.1 Quel ovin pour quel·le éleveur·se ?	
1.2 Le rythme sur une journée et une saison	
1.3 Les différents modes de production	
2. Les formations pour devenir éleveur·se ovin	13
2.1 Quel diplôme faut il ?	
2.2 Quels établissements proposent une formation ovine ?	
3. L'installation : étapes, investissement et réglementation	16
3.1 Constituer son cheptel : une étape clé	
3.2 Les autres coûts d'investissement	
3.3 Combien de bêtes et quelle surface ?	
3.4 La réglementation	
4. Débouchés et revenus	25
2.1 Les débouchés pour les agneaux	
2.2 La filière laine : élever des moutons pour la laine est-ce possible ?	
2.3 Salaire d'un éleveur : ordres de grandeur	
2.4 Les aides éventuelles	
Pour aller plus loin: paroles aux éleveurs et éleveuses	35
Présentation de FEVE	54



Introduction

Leurs petites têtes frisées vous rendent complètement chèvre ? On parle pourtant ici d'élevage ovin et donc de brebis, d'agneaux, de moutons et de béliers ! Avec plus de 7 millions d'ovins élevés en France en 2020, l'élevage ovin est bien implanté sur le territoire avec néanmoins une forte concentration au Sud, à partir de la Loire, sur les terres réputées "difficiles" (régions sèches ou de montagne). Fin 2016, le cheptel reproducteur était de plus de 5 millions de brebis et agnelles saillies, constitué à 70 % de brebis allaitantes et à 30 % de brebis laitières.

Il faut savoir que l'élevage ovin est très diversifié, il y a autant de systèmes d'élevage que de contexte climatique et agronomique. On trouve trois grandes finalités à l'élevage ovin : élever des moutons pour leur lait (et donc faire de l'élevage de brebis laitières, moins de 30% du cheptel), les élever pour la viande (élevage ovin viande, plus de 70% du cheptel) ou encore (et c'est beaucoup plus rare) élever des moutons pour leur laine. Il arrive également aux éleveurs et éleveuses d'avoir des races mixtes pour combiner deux activités (viande et laine par exemple). Les races de moutons ont été sélectionnées au cours du temps pour leurs performances d'un côté laitières et de l'autre pour leur conformation bouchère mais aussi pour leur qualité de laine.

L'élevage de brebis laitières se rapproche beaucoup de l'élevage de chèvres laitières en ce qui concerne l'organisation du travail et les investissements pour le matériel de traite. Les informations sont déjà traitées dans notre guide métier sur l'élevage de chèvres. Nous axerons donc ce guide sur la conduite des élevages de brebis allaitants et donc sur l'ovin viande. Nous ferons également un court aparté sur la filière laine complémentaire de l'élevage allaitant. Et nous vous partagerons des témoignages d'éleveurs et d'éleveuses de brebis !





1 L'élevage ovin, à quoi s'attendre ?





1.1 Quel ovin pour quel élevage`

En France, on retrouve trois principaux bassins de production de lait de brebis : l'Occitanie (zone de production de l'AOP Roquefort), la Nouvelle-Aquitaine (pour l'Ossau-Iraty) et la Corse (pour le Brocciu). Les races les plus connues pour leurs qualités laitières sont la Lacaune, les Manechs tête rousse et tête noire, la Basco-béarnaise et la Corse.

Les principales races de brebis allaitantes, c'est-à-dire les brebis qui élèvent leurs agneaux pour la viande, sont : l'île de France, la Texel et la Suffolk pour les races les plus reconnues et sélectionnées pour leur conformation bouchère. Il existe également des races plus rustiques adaptées et sélectionnées sur des territoires comme la Limousine, la Berrichonne du Cher, la Vendéenne, et bien d'autres encore. Enfin, il existe également des races de brebis allaitantes qui ont été sélectionnées pour la qualité de leur laine, c'est le cas de la Mérinos mais aussi la Raioles des Cévennes.

Les qualités demandées à un·e éleveur·se ovin sont similaires à celles demandées à tout·e éleveur·se : aimer travailler en extérieur, au contact des animaux, avoir une bonne forme physique pour manipuler les ovins mais aussi savoir gérer une entreprise et vendre ses productions. La polyvalence est donc la principale qualité de tou·tes éleveur·ses.

“Je voulais réintroduire de l'élevage sur ma ferme, mais on m'a toujours dit que l'on naît éleveur on ne le devient pas. J'ai fait des stages dans différents types d'élevages et c'est l'ovin qui m'a plu le plus. Lors de mon installation, j'allais travailler chaque week-end dans un élevage voisin. Cela fait trois ans que j'ai ma troupe et je continue d'apprendre. Ma devise, on ne naît pas éleveur, on le devient.”

Bastien Lombard

“Mon conseil est de travailler avec la nature et pas contre, même si elle n'est pas toujours clémente.”

Virgil Noizet



1.2 Le rythme sur une journée et une saison en élevage ovin

En élevage allaitant, les principales tâches quotidiennes sont l'alimentation et la surveillance du troupeau. Cette dernière peut être plus ou moins astreignante en fonction de la localisation du troupeau, elle est particulièrement importante pour les troupeaux en moyenne et haute moyenne à cause de la présence de loups et d'ours. "Avec les risques de prédatations, aux périodes de pâturage, on fait du gardiennage 24h sur 24." Claire Giordan

Pour la production laitière, une ou deux traites par jour viennent rythmer la journée en plus de l'alimentation et la surveillance du troupeau. Enfin en production laitière avec transformation fromagère, il faut également compter le temps passer au laboratoire en production et en nettoyage.

La production ovine est très saisonnée, c'est une faculté biologique qu'ont les ovins à caler leur cycle de reproduction en fonction de la longueur du jour ou plus exactement de la nuit.

Les brebis de race à viande dites herbagères vont avoir une période de reproduction (que l'on appelle la lutte), à l'automne, pour des mises bas en mars-avril. Il est également possible de désaisonner les brebis pour avoir deux périodes de reproduction et ainsi avoir des ventes d'agneaux plus réparties sur l'année. Les agneaux élevés en contre saison naissent en octobre-novembre et sont élevés en bergerie. Ils seront commercialisés de janvier à juin.

Pour les élevages herbagers, le début de l'année commence avec les mises bas qui peuvent s'étaler de fin février à avril. Cette période représente une forte charge de travail en particulier pour la surveillance des mises bas et les soins à prodiguer aux agneaux nouveaux nés.





La mise à l'herbe qui a souvent lieu au cours ou à la fin des mises bas est une période de changement d'alimentation, entre la période hivernale en bâtiment et la période estivale en pâturage. Elle demande également de la surveillance ainsi que de la manutention en fonction de la conduite du pâturage.

La conduite de l'alimentation est très différente d'un bassin à l'autre en fonction du contexte pédoclimatique et des surfaces disponibles.

Le début de l'été est rythmé par les récoltes de foin pour assurer le fourrage de l'hiver puis des cultures s'il y en a sur l'exploitation. La vente des agneaux de printemps s'étale de juin à octobre. La lutte suivante (période de reproduction) reprend en automne.

Les autres soins réalisés au cours de l'année sont la tonte sanitaire annuelle (les animaux sont tondus une à deux fois par an pour leur confort), le parage des onglons, le suivi prophylactique de dépistage de la brucellose et les vermifugations.

Les saisonnalités sont différentes pour les races laitières. En effet, une majorité d'élevages produit du lait entre décembre et juin. Les mise-bas ont généralement lieu à l'automne ou en début d'hiver. La période de traite exclusive démarre après l'allaitement des agneaux (qui sont sevrés plus ou moins rapidement) et se termine dans le courant de l'été.

**Vous souhaitez devenir éleveur·se ovin ? Nous
avons peut-être la ferme idéale pour vous !**

[Je découvre les fermes proposées par FEVE](#)



ZOOM SUR... Le pâturage tournant dynamique

Le pâturage tournant dynamique demande de changer régulièrement les brebis et agneaux de parcs pour avoir toujours une bonne qualité de l'herbe et diminuer le parasitisme. Cela demande de bonnes connaissances techniques sur la pousse de l'herbe et une logistique plus importante que dans un système classique mais est fortement mis en avant pour avoir un système d'élevage plus régénératif.

C'est ce que Virgil Noizet pratique dans sa ferme.

Un système réfléchi et rodé...

“Avec 400-500 brebis sur 25 hectares, on tourne sur 3 fois 9 hectares par semaine. Les brebis retournent dans la première parcelle au bout de 70 jours.”

...basé sur la pousse de l'herbe...

“Ce que je veux, c'est m'occuper de mes prairies pour offrir un bon fourrage à mes brebis ; à elle ensuite d'élever leurs agneaux ! J'essaie d'avoir un système résilient. Pour moi un élevage de ruminant ça se joue sur la gestion de l'herbe. Si on veut de la croissance et un résultat technique il faut avoir une bonne gestion de l'herbe. Il faut une vraie expertise technique pour que ça aille bien ! C'est ce qui me plaît le plus, d'aller voir les bêtes et les faire changer de parcs !”

...et peut-être pas si chronophage que ça !

“Il me faut un jour par semaine pour mettre en place mes parcelles, je m'arrange dans le roulement de mes parcs pour avoir mes week-ends de libre. J'arrive à me libérer du temps libre sinon je ne le ferais pas. Il y a 3 mois où il y a un pic de travail dans l'année au moment des mises bas mais le reste du temps c'est surtout de la surveillance [...]. Et puis le matériel a bien évolué, on a des fils électriques et le quad pour nous aider, l'installation des clôtures est très facile ! Je n'ai pas de cailloux dans la terre, ça me permet de mettre facilement les piquets.”



Mise en place des clôtures



1.3 Les différents modes de production

Il existe en France, une grande diversité dans les élevages ovins fortement liée à la diversité des territoires.

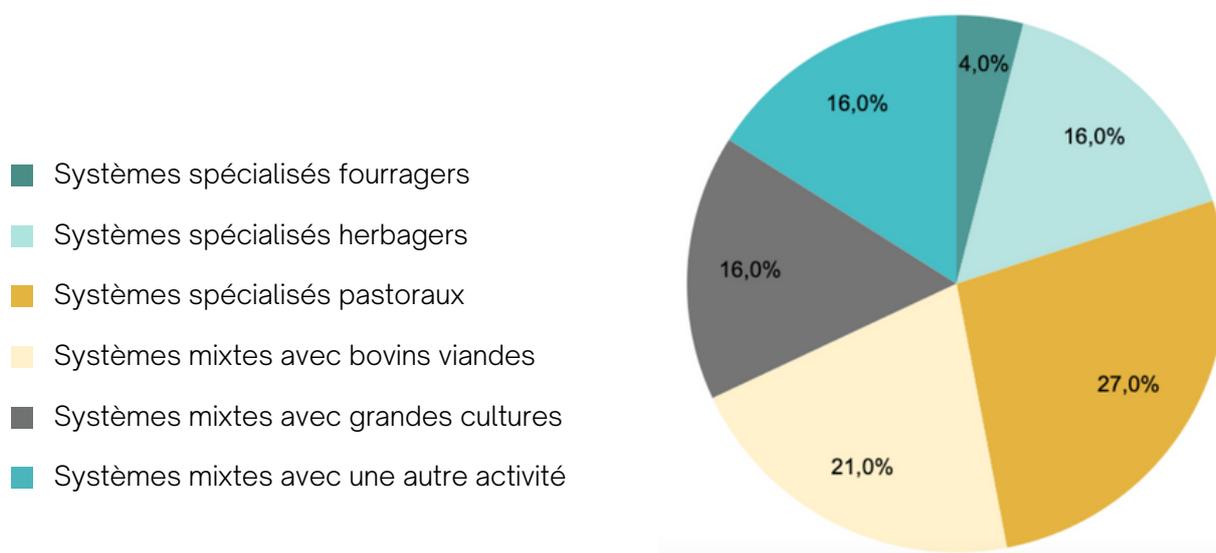
Pour les élevages ovins viandes, on retrouve deux grands types, tout d'abord, l'élevage à **l'herbe du plus au moins extensif**, dans les zones où les potentiels de rendements des sols sont faibles et dans les zones de montagnes et piedmont.

Dans les zones de grandes-cultures, on retrouve préférentiellement des **systèmes en bergerie**, c'est-à-dire que les agneaux sont élevés en bâtiments et nourris avec une proportion relativement haute en aliments concentrés.

Toutefois des troupes ovines élevées à l'herbe viennent de plus en plus compléter les paysages de grandes cultures. L'élevage ovin peut jouer un rôle important dans les exploitations en polyculture en valorisant les prairies en tête de rotation ainsi que les couverts des intercultures.

“ Étant multiplicateurs de semences de ray grass, dactyle, sainfoin et trèfle, je trouvais ça dommage de ne pas valoriser les pailles une fois que les graines des graminées étaient récoltées, on galérait pour les vendre et on était obligés de passer le broyeur. On cherchait des éleveurs pour valoriser la biomasse produite que l'on n'utilisait pas. “

Bastien Lombard





On retrouve également de plus en plus des troupeaux d'ovins utilisés en éco-pâturage (des "moutondeuses") qui est un mode d'entretien écologique d'espaces verts par le pâturage d'animaux herbivores mais cette méthode n'a pas pour objectif premier d'être productive du point de vue agricole. Souvent les agriculteurs tirent un revenu "complémentaire" de cette activité sous forme de prestation de services pour les entreprises ou les collectivités.



"C'est une activité rémunératrice qui demande peu de brebis, une centaine sur notre troupeau de 700."

Bastien Lombard





2 Les formations dans l'élevage ovin





2.1 Quel diplôme faut-il ?

La possession d'un diplôme agricole donne beaucoup d'avantages au moment de l'installation. La Capacité Professionnelle Agricole vous rend éligible à la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) qui représente une aide de 15 000 € à 30 000 € selon le lieu d'installation et le système de production. Il est possible de réaliser différents diplômes pour obtenir la Capacité Professionnelle. Le BPREA est le plus fréquent pour une reconversion. La formation peut s'effectuer en un an à temps plein ou deux ans à temps partiel. Il facilite également l'obtention de terres agricoles auprès de la SAFER.

En plus de vous apporter les connaissances nécessaires pour élever des animaux d'élevage et gérer une entreprise agricole, il vous donne l'accès à un réseau qui pourra vous aider lors de votre installation. Il est également recommandé d'effectuer des stages dans différentes exploitations afin de vous faire une expérience terrain solide. Rien ne vaut l'expérience pour apprendre à connaître les subtilités de l'élevage des brebis.

Vous pouvez également compléter un diplôme agricole déjà existant par un certificat de spécialisation Ovin (CS Ovin) qui a été spécialement créé pour former des professionnels de l'élevage ovin, en production de viande ou de lait. Au cours de cette formation de 6 mois à 1 an selon le mode d'enseignement choisi (en formation pour adultes ou par apprentissage), la moitié du temps est consacrée au travail pratique en élevage.

[Accéder au guide sur la formation agricole](#)

[Accéder au guide sur les aides à l'installation](#)

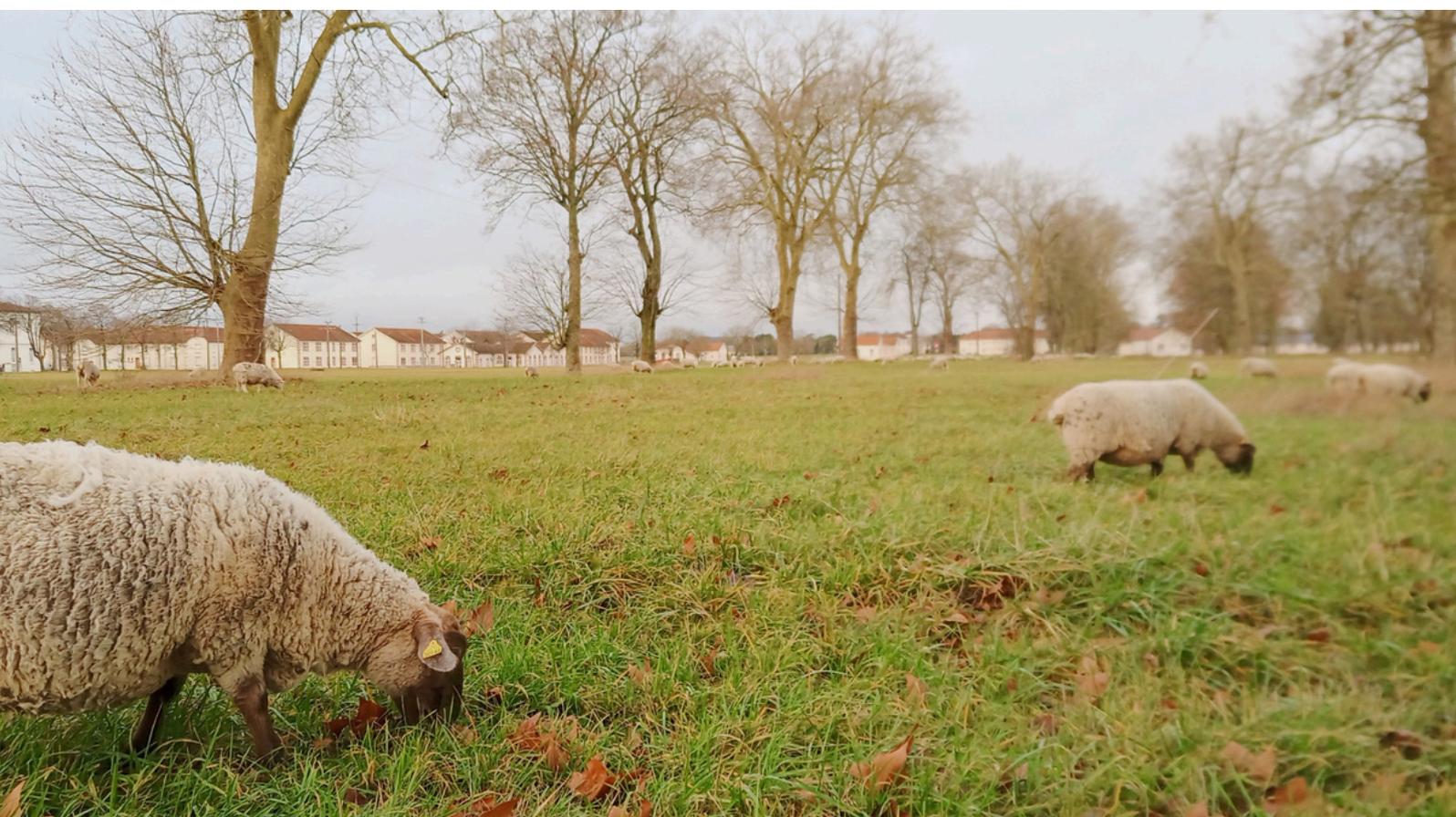




2.2 Quels établissements de formation pour l'élevage ovin ?

Organismes réalisant des formations en conduite d'élevage d'élevage ovin :

- CFPPA - La Cazotte - 12400 SAINT AFRIQUE
- CFPPA - Saint-Flour - 15100 SAINT-FLOUR
- CFAA-CFPPA du Lot - LEGTA la Vinadie - 46100 FIGEAC
- CFPPA - de la Côte-Saint-André - 38216 La Côte-Saint-André
- CFPPA - Les Vaseix-Bellac - 87300 BELLAC
- CFPPA - de Charolles - 71150 FONTAINES
- CFPPA - de Montmorillon - 86501 MONTMORILLON
- CFA - de la Roche-sur-Yon- 70022-85035 LA ROCHE SUR YON Cedex
- CFPPA - de Mirecourt - 88500 MIRECOURT
- CFPPA - de Rambouillet - 78514 RAMBOUILLET
- LEGTA - Lycée Charles Baltet - 10120 SAINT POUANGE





3 L'installation

Il existe plusieurs cas de figure pour votre installation, vous pouvez rejoindre une ferme existante en tant qu'associé·e et y commencer un atelier d'élevage ovin, vous pouvez également créer une ferme seul·e ou à plusieurs qui est spécialisée dans l'élevage ovin. Enfin vous pouvez déjà être installé·e et vouloir compléter vos productions avec un atelier ovin viande.

Selon le cas de figure et les infrastructures déjà en place, votre calendrier d'installation et votre budget seront spécifiques. De plus, chaque situation et installation sont différentes. Ce que nous vous proposons ici ne sont que des ordres de grandeur généralistes pour vous donner une idée de ce qui vous attend !





3.1 Comment constituer son cheptel ?

Avant de définir la taille de votre troupeau, il est important que vous définissiez : vos ressources fourragères/alimentaires (qui dépendent de la surface agricole dont vous disposez pour pouvoir alimenter le cheptel en fourrage et éventuellement en céréales) et votre seuil de rentabilité (qui varie selon vos coûts de production, le système de production, les races désirées de brebis, les débouchés choisis, etc.). Ces deux éléments vous donneront alors une idée de la taille idéale de votre cheptel.

De manière générale, le **troupeau dans sa totalité n'est pas complet dès le début de l'installation**, il est recommandé de constituer deux tiers du troupeau la première année, avec 50% d'agnelles puis de garder ou acheter exclusivement des agnelles jusqu'à atteindre l'effectif cible.

Les agnelles sont des ovins femelles n'ayant jamais mis bas, la reproduction risque donc d'être plus complexe à gérer et elles sont réputées pour être moins maternelles qu'une brebis. Ces dernières coûtent souvent moins chères et sont plus productives rapidement. Il est conseillé d'avoir un mélange des deux également pour éviter de devoir renouveler tout le troupeau la même année. Au fur et à mesure garder un œil sur la pyramide des âges afin que celle-ci soit bien équilibrée avec un bon mix entre des agnelles et des brebis de 2 à 6 ans.

A titre indicatif une agnelle de race rustique peut coûter entre 120 et 150 €. Il faudra compter entre 150 et 200 € pour une race plus productive et conformée pour la viande. Une brebis rustique coûte entre 90 et 150€ en fonction de son âge et entre 110 et 200€ pour une race plus productive. Enfin comptez environ 400€ pour un bélier rustique et entre 450 et 550€ pour un bélier avec une bonne conformation bouchère.

Il est possible de jouer sur l'effet de croisement de race aussi appelé effet hétérosis, en croisant par exemple des brebis rustiques avec des béliers avec de bonnes conformations pour la viande et obtenir ainsi un bon mélange entre rusticité Volet "productivité". Comptez un bélier pour 40 brebis voir 50 brebis pour des béliers rustiques.

Prenez bien le temps de définir votre plan de reproduction et de valorisation génétique afin de pouvoir estimer quels seront vos besoins et coûts chaque année pour atteindre votre troupeau "type".



3.2 Le budget d'installation en ovin : les autres coûts

Le budget d'installation en élevage ovin peut être assez réduit, en particulier dans le cas d'un élevage plein air intégral.

Le coût d'investissement pour un **bâtiment d'élevage**, peut être très variable en fonction du degré de mécanisation que l'on souhaite mettre dans le système d'alimentation et la taille du bâtiment. Comptez moins de 200€/brebis pour un tunnel avec un système d'affouragement manuel contre plus de 400€/brebis pour un bâtiment de 460 brebis et 380 agneaux sevrés avec des couloirs d'alimentation prévus pour le passage d'une dérouleuse/pailleuse (Source idele).

En élevage ovin viande comme ovin lait, il peut être intéressant d'avoir un **parc de contention** afin de manipuler et trier les animaux. Un parc de tri mobile coûte entre 2 000€ à 13 000€ pour un parc de tri mobile de 500 brebis.

D'autres équipements sont aussi très utiles voir indispensables pour le bon fonctionnement de l'élevage comme des **abreuvoirs automatiques** (entre 40 et 200€ / abreuvoir), des **cornadis** (130€/9 places pour un cornadis en bois), une **balance pour les pesées des agneaux** (entre 800 et 2 000€), des **portes de tri** (200€), un **équipement de parage** (700€).

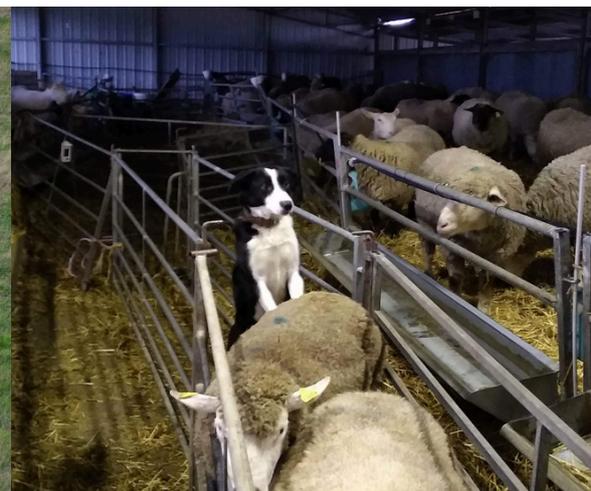




Les clôtures sont également indispensables pour le pâturage. Il faut compter 1,3 à 1,5€ au mètre linéaire pour une clôture fixe et entre 0,8 et 0,9€/m linéaire pour une clôture mobile (source idele).



Dernier élément essentiel, le **chien de conduite de troupeau**. Avoir un chien adapté et avec des aptitudes naturelles à la conduite pourra vous rendre de fiers services au moment de rassembler, rentrer, contenir, sortir ou diriger votre troupeau. Assurez-vous de vous entourer d'experts et de pairs au moment de le choisir. Choisissez un chien dont la race est connue pour ses qualités de chien de berger, observez bien les parents du chiot au travail, prenez le temps d'éduquer correctement le chien avant de le faire travailler avec le troupeau. Tout ceci afin que le chien devienne votre plus grand allié !





En ovin laitier vous devrez ajouter le coût d'un quai de traite et éventuellement d'une fromagerie. Ce sont des coûts similaires à ceux d'un élevage caprin que nous traitons dans un autre guide métier. À savoir :

Il est important de concevoir ou d'acquérir une **salle de traite fonctionnelle**, car on y passe du temps. L'installation doit prendre en compte le nombre de brebis et le temps de traite, 1h30 par traite maximum. Avec moins de 50 brebis un quai simple avec quatre griffes peut suffire. Dans ces conditions il est possible d'acquérir du matériel d'occasion pour 5 000 €. Au-delà de 50 brebis, il faudra plutôt prévoir un double quai et compter une griffe pour 10 brebis et relier directement les griffes au tank par un lactoduc. L'investissement pour une machine neuve de 8 postes (pour traire 80 brebis) avec un lactoduc reliant directement le tank peut s'élever à 17 000 €.

La fromagerie doit également être fonctionnelle et adaptée aux quantités de lait transformé et au nombre de personnes y travaillant. Pour une production quotidienne maximale avoisinant les 300 litres une surface de fromagerie comprise entre 70 et 80m² est suffisante. Le montant de l'investissement pour une fromagerie tout équipée à neuf s'élève entre 1 000 à 1 300 €/m².

J'ai identifié une ferme à reprendre, je cherche à la financer via FEVE

[Tout savoir sur notre mode de financement du foncier](#)

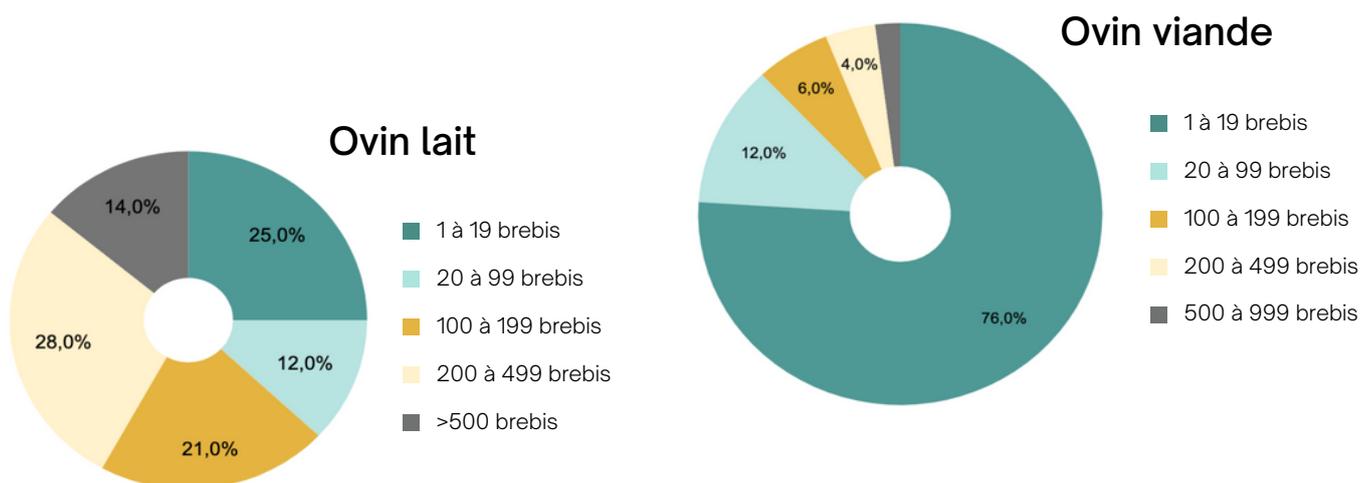


3.3 Combien de bêtes et quelle surface ?

Dans de nombreuses fermes, la production laitière est associée à une autre production permettant un revenu complémentaire comme par exemple un élevage bovin pour la viande.

Selon Ovinfos et d'après le recensement BDNI 2019-2020, on compte en France 65 360 élevages détenteurs d'au moins un ovin, pour seulement 18 360 éleveurs détenteurs de plus de 50 brebis. Seulement 28% des élevages ovins français sont considérés comme des élevages "professionnels" puisque l'éligibilité à la prime PAC à la brebis est posée à partir de 50 brebis.

Selon les données de suivi INOSYS-Réseau d'élevage en Limousin le dimensionnement moyen pour une personne que l'on désigne par une unité de travail annuel (UTA = 2200 heures annuelles) est de 81 ha, 71 UGB soit approximativement 450 brebis avec leur suite. Ceci correspond à un chargement animal de 1,04 UGB/ha de SFP (surface fourragère principale). Ces chiffres correspondent à l'installation d'une personne sur un élevage spécialisé, pour un revenu complémentaire comptez 200 à 250 brebis.



Répartition des exploitations françaises en élevages ovins en fonction de la taille du cheptel
(source idele, recensement agricole, base de données nationale d'identification (BDNI))



3.4 Quelles normes et réglementations pour l'élevage ovin

La réglementation pour les différents élevages ovins est la même que pour les élevages caprins, vous pouvez retrouver des informations similaires dans le guide métier élever des chèvres.

Aspects identification et traçabilité

Tous les propriétaires d'ovins, qu'ils soient reconnus comme éleveur ou non, doivent obligatoirement déclarer auprès de l'établissement départemental de l'élevage (EdE) les effectifs des animaux qu'ils possèdent, au premier janvier de chaque année, ainsi que les naissances de l'année précédente.

Les animaux doivent être identifiés par un système de boucles auriculaires. Tous les animaux nés sur l'exploitation doivent être identifiés avant l'âge de 6 mois ou à leur sortie de l'exploitation.

À chaque entrée ou sortie d'animaux de l'exploitation, l'éleveur doit remplir un document de circulation. Ce document permet de tracer les animaux et doit les accompagner au cours de leur déplacement.

L'ensemble des informations liées aux identifications et les justificatifs de déplacement des animaux doivent être tenues à jour dans un registre d'élevage et les documents doivent être conservés durant 5 ans minimum.

Le règlement européen spécifie également que l'éleveur est responsable de la qualité sanitaire des produits issus de son exploitation. Selon la réglementation des informations sur la chaîne alimentaire (ICA), l'éleveur est dans l'obligation d'informer la filière d'éventuels problèmes sanitaires pour toutes sorties des animaux de l'exploitation.

Aspects sanitaires

Tous les propriétaires d'ovins sont tenus de choisir un vétérinaire sanitaire pour son élevage.

Comme pour les déplacements des animaux, l'éleveur doit renseigner un registre sanitaire recensant tous les traitements médicaux et interventions réalisées sur les animaux. Se retrouve dans ce registre sanitaire : le nom du médicament, la date, le n° des animaux concernés, le délai d'attente avant de pouvoir consommer la viande ou le lait. Les ordonnances, bilan sanitaire, et compte-rendu des visites annuelles doivent également être conservés dans ce dernier.



Réglementation pour la certification en Agriculture biologique

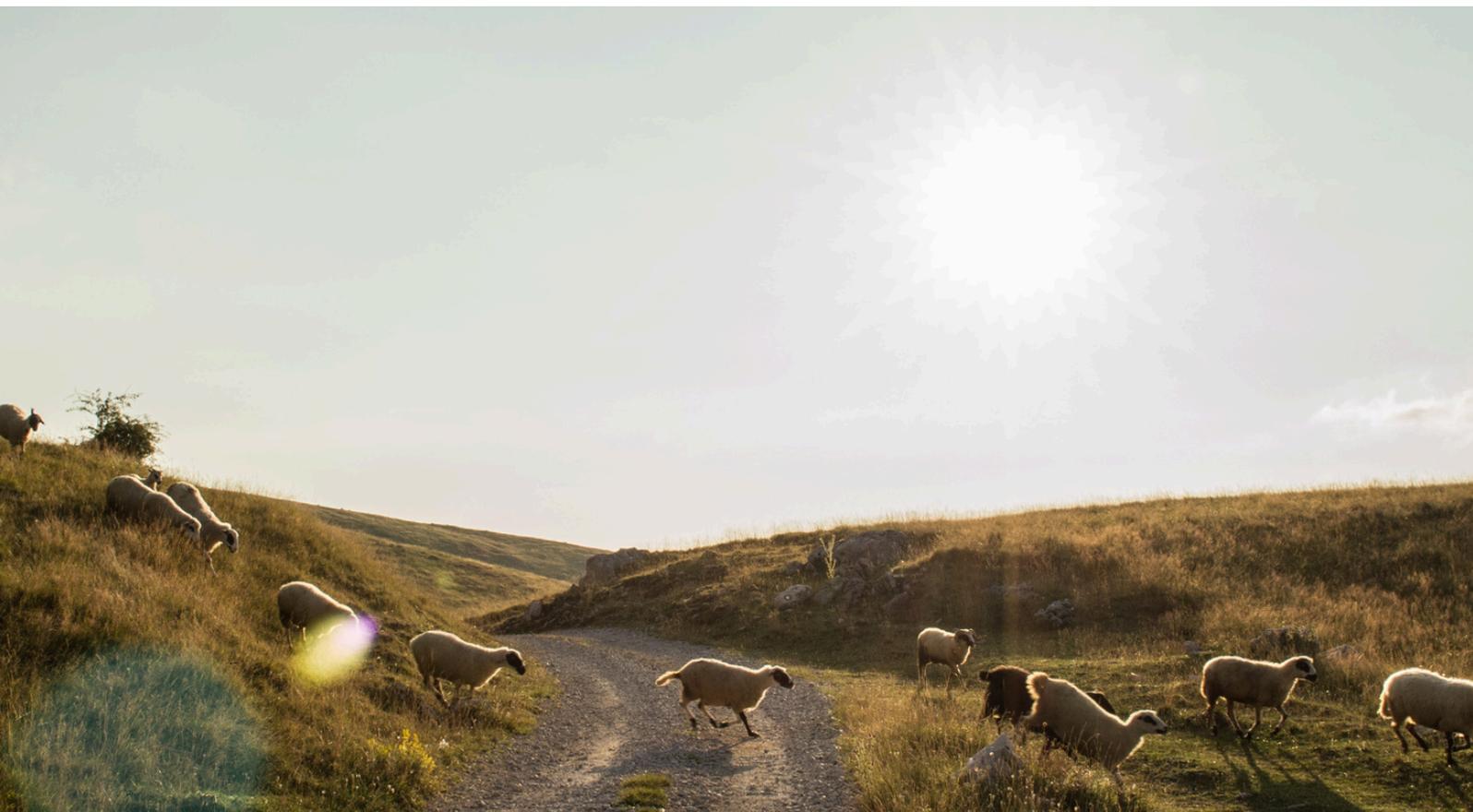
- Les animaux, de préférence de races rustiques, doivent être achetés en bio. Il est possible d'acheter des animaux non bio dans certains cas, avec l'accord de l'organisme certificateur (moins de 20 % du cheptel pour le renouvellement voir 40% dans le cas d'une extension du troupeau, d'un changement de race ou pour des races spécifiques qui font l'objet de programmes race menacées d'abandon, ...)
- Obligation d'accès au pâturage dès que les conditions météorologiques le permettent.
- L'utilisation d'hormones pour la synchronisation des chaleurs est interdite mais l'insémination animale est autorisée.
- Les mutilations telles que l'ablation de la queue ou la castration physique sont autorisées avec analgésie et/ou anesthésie.
- Le chargement animal est limité à 170 kg N/ha/an, en termes de production d'effluents soit 13,3 brebis /ha/an. Pour les exploitations en AB un plan d'épandage est obligatoire. Si la charge en effluent dépasse la limite de 170 kg N/ha/an, l'éleveur a l'obligation d'épandre ces effluents bio sur des terres bio.
- Afin de favoriser le lien à la terre et l'autonomie de la ferme, au moins 60% de la ration doit être constituée d'aliments produits sur la ferme. Une coopération avec des exploitants bio de la région est toutefois possible.
- La ration journalière des animaux en production doit être composée au minimum de 60% de fourrages grossiers. Le pâturage doit être priorisé quand les conditions climatiques le permettent.
- En ce qui concerne l'alimentation des nouveau-nés, le lait doit être naturel de préférence maternelle pendant une durée de 45 jours minimum.
- Les OGM, simulateurs de croissance et aliments conventionnels sont interdits. Pour plus de détails sur tous les aliments autorisés pour la certification au label bio, se référer au cahier des charges exhaustif.
- En ce qui concerne la prophylaxie et les soins vétérinaires, les traitements allopathiques ne peuvent être utilisés qu'à des fins curatives et sont limités à trois traitements par an et seulement 1 traitement pour les animaux dont le cycle de vie est inférieur à 1 an. L'éleveur doit privilégier l'utilisation de produits homéopathiques, phytothérapeutiques et oligo-éléments. La prophylaxie obligatoire tel que les vaccins et les plans d'éradication ne sont pas comptabilisés dans les traitements allopathiques. C'est également le cas des vermifuges, s'ils sont justifiés. Enfin les délais d'attente sont doublés et réduits à 48h si aucun délai d'attente n'est précisé.
- En ce qui concerne le logement, les animaux doivent avoir accès à une aire de couchage sèche avec litière de paille ou autre matériaux naturels. La surface minimum pour une brebis ou un bélier est de 1,5m² par tête et 0,35m² par agneaux.





4

Débouchés et revenus







4.1 Quels débouchés possibles pour les agneaux ?

En 2019, 2,8 kg équivalent carcasse ont été consommés par habitant en France toutes filières confondues. La consommation de viande d'agneau est saisonnière : elle est traditionnellement marquée par la fête de Pâques. Avec 70,2 % des volumes, l'achat en grande distribution est dominant contre 1,4 % pour la vente directe. La restauration hors foyer représente 15 % de la consommation. Selon l'INAO, la production sous signes officiels de qualité (Label Rouge, IGP, AOC et Bio) représente 18 % de la production française d'agneaux.

La vente d'agneaux de lait se fait quasi uniquement à Pâques avec des agneaux nourris exclusivement ou essentiellement à base de lait maternel, non sevrés, de moins de 90 jours et dont le poids de carcasse n'excède pas 13 kg.

En 2015 seule 45% de la viande d'agneaux consommée en France était d'origine française, ce qui témoigne d'un marché très concurrentiel avec l'étranger (notamment l'agneau de Nouvelle-Zélande) en particulier dans la grande distribution.





4.2 La filière laine : un débouché intéressant ?

Du mouton à la pelote de laine

Il peut être utile de réexpliquer la méthode de fabrication de la laine pour obtenir la pelote que l'on connaît tous. Quelle partie de la toison du mouton est utilisée pour faire de la laine ? Quelles sont les étapes pour transformer cette dernière en fil utilisable pour confectionner des vêtements ?

La toison du mouton est composée de poils, de laine, de jarre et d'hétérotype :

- **le poil ou crin** est une fibre résistante et plus grossier que la laine, il peut être utile pour fabriquer des tapis ;
- **le jarre** : une fibre grossière et dure qui protège les moutons des intempéries ; elle est retirée de la laine au maximum. C'est la fibre qui peut causer cette sensation de laine qui gratte ;
- **la laine** : une fibre ondulée et fine aux propriétés très intéressantes. La laine est antifongique, antibactérienne, antistatique, thermorégulatrice et hydrophobe.

Pour obtenir le fil de la toison d'un mouton, quatre étapes sont nécessaires : le tri pour ne garder que la laine et évacuer poils et jarres, le lavage, le cardage pour peigner tous les fils dans le même sens, puis le filage. Pour utiliser la laine pour du feutrage, il suffit d'avoir de la laine cardée.

Le [blog de Laines Paysannes](#) regorge d'articles passionnants qui expliquent les tenants et aboutissants de cette matière animale pleine de ressources.



Étude de toison de mouton sur Gaïa, avec Maï Lan et Alexis de la Moutonnerie. Merci à eux pour toutes ces informations sur la filière laine !



La filière laine en France

La filière laine est en fort déclin depuis l'arrivée de matières naturelles végétales, puis celles issues de la pétrochimie moins coûteuse à travailler suivies par des délocalisations massives des outils industriels et des savoir-faire. En effet, bien que 14 000 tonnes de laines brutes soient produites annuellement en France lors de la tonte sanitaire annuelle (non spécifique aux races avec des laines de qualité), seulement 500 tonnes sont transformées en France. Le reste est souvent brûlé et occasionnellement utilisé en isolement. Pourtant, la laine, pour ces multiples propriétés, est utilisée dans de multiples cas : en isolant, pour la literie, pour des tapis, pour les vêtements, etc. De plus, la demande pour des produits en laine française est faite en France. On a donc une fibre aux propriétés exceptionnelles, une production française de laine inutilisée et une véritable demande des consommateurs pour de la laine française. Que manque-t-il dans l'équation ?

C'est au niveau de la filière de transformation que le bât blesse ! Il ne reste en France aujourd'hui qu'une dizaine de filatures françaises encore en fonctionnement. Il faut savoir que la technologie a été rachetée par des pays comme la Chine ce qui fait que l'on ne trouve aujourd'hui en France quasi-plus de machines permettant le cardage ou la filature et personne n'ayant la technologie pour les concevoir. Ainsi la filière laine française est aujourd'hui dépendante de l'industrie chinoise qui importe la quasi-totalité de la laine produite en France.

De plus, depuis le début de la crise sanitaire, la Chine ayant stoppé ses importations, le marché est pratiquement à l'arrêt. La laine s'entasse dans les hangars des éleveurs. Considérée comme produit de catégorie 3, la laine de mouton ne peut être jetée ou utilisée avant de subir une étape d'hygiénisation. Elle ne peut être utilisée telle quelle, même pour le paillage des arbres, par exemple.



Une matière si riche et pourtant tant délaissée !



Cependant, des éleveurs passionnés recréent, non sans difficultés, des filières locales. Des projets fleurissent dans différents coins de l'hexagone et la tentative est faite pour recréer un réseau de la filière laine. Un des acteurs reconnus de la filière est la filature Fonty dans la Creuse, une des rares filatures industrielles encore en action avec des machines datant des années 50, avant la délocalisation à l'étranger. On retrouve aussi un acteur plus récent, Laines Paysannes, qui produit des tapis, de la literie et des vêtements/accessoires en travaillant en partenariat avec une vingtaine d'éleveur·ses et les quelques ateliers de lavage, filature et tissage encore présents dans le sud. Et qui organise des rencontres et réflexions sur le sujet. Enfin il y a de plus en plus de micro-entités comme la Petite Filature Bretonne en Centre Bretagne, l'Atelier Pure Laine en Normandie l'association La Sarriette dans les Alpes-Maritimes qui émergent un peu partout.



Quelques produits de la Moutonnerie, balles de séchage et bouillotte sèche, faits en feutre de laine à partir de toisons de moutons de particuliers et petits éleveurs qui seraient sinon brûlées.



Ces éleveurs qui relancent des filières laines locales

Virgil Noizet et Claire Giordan, tous deux dans des élevages de brebis allaitantes, témoignent de leur décision de valoriser la laine de leurs brebis.

Virgil Noizet, installé en Champagne Ardennes. Avec son père, il élève 700 brebis et valorise sa laine sous la marque Le Poil de la bête

“Depuis un an, on valorise la laine : elle est lavée en Belgique, feutrée en Allemagne et cousue par trois couturières à côté de chez nous. On emmène la laine en Belgique et le reste du processus se fait via le transporteur. Avec 1t de laine on produit 600 m2 de feutre. Ça fait un gros trou dans la trésorerie : 20 000 €. On a deux ans de laine en stock et on attend de vendre nos produits avant de relancer une production.”



La laine post-tri. à droite, de Virgil Noizet



Claire Giordan, installée avec son conjoint depuis 2010, élève 650 brebis de race mérinos d'Arles pour la viande. Elle valorise sa laine par le biais de deux associations dont elle est membre : La Sarriette et Mérilainos

“Pour moi c’est important de valoriser la laine, on a beaucoup travaillé sur la sélection de nos brebis, ça me tenait à cœur de garder et montrer les qualités de la brebis Mérinos. Mon beau-père, déjà à l’époque, avait travaillé sur la génétique des brebis. C’est un patrimoine que l’on souhaite garder.”

“Chaque année je trie 400 kg de laine issue des flans des brebis sur les ¾ tonnes de laine qui sont tondues, parce que la tonte à lieu en mai et mes brebis sortent seulement de la bergerie (donc la laine n’est pas aussi propre que des animaux qui seraient en pâturage), le reste est vendu au maquignon. Je vends des chaussettes et des pelotes, mais ça reste une petite niche, je ne pourrai pas écouler beaucoup plus de laine”

Pour des jeunes qui s’installent, ce n’est pas forcément simple, il faut avoir une bonne trésorerie parce que ce que j’investis dans la transformation de la laine c’est de l’argent que je ne récupère pas tout de suite. La vente de la laine prend du temps. Une pelote me coûte 3€ et je la revends en direct entre 6 et 6,50 €. La vente de laine ne me permet pas de dégager un revenu, c’est juste un petit plus.”

Pour un éleveur et une éleveuse, il apparaît clairement que la valorisation de la laine n’est aujourd’hui pas un choix facile car c’est prendre un gros risque de trésorerie. D’où l’importance de se mettre en contact avec le réseau de la valorisation de la laine déjà en place sur son territoire pour optimiser les échanges et transactions et s’appuyer sur un savoir-faire existant.





4.3 Que gagne un·e éleveur·se ?

Selon les chiffres du GEB- Institut de l'Élevage Inosys Réseaux d'élevage de 2019, le résultat courant moyen des éleveurs varie fortement en fonction du système d'élevage. Il se situe entre 40 600 €/UMO (Unité de Main d'Oeuvre= elle peut être familiale et salariée, calculée sur la base de 2 200 heures/an pour un équivalent temps plein) exploitant pour un système spécialisé ovin viande pastoral et 14 100€/UMO pour un système ovin viande herbager. La variabilité du revenu est également très forte au sein d'un même système ; en particulier pour les élevages pastoraux (avec pratiquement 45 000€/UMO exploitant pour le quart supérieur et un peu moins de 20 000€ pour le quart inférieur).

“Il ne faut pas se décourager, quand j'ai commencé ce n'était pas toujours facile. Il a fallu que je m'y reprenne en plusieurs fois pour que ça fonctionne. J'ai eu des résultats techniques pas satisfaisants et donc ce n'était pas satisfaisant au niveau économique non plus ; ça peut être difficile mais il ne faut pas se décourager.”

Bastien Lombard





4.4 Aides éventuelles

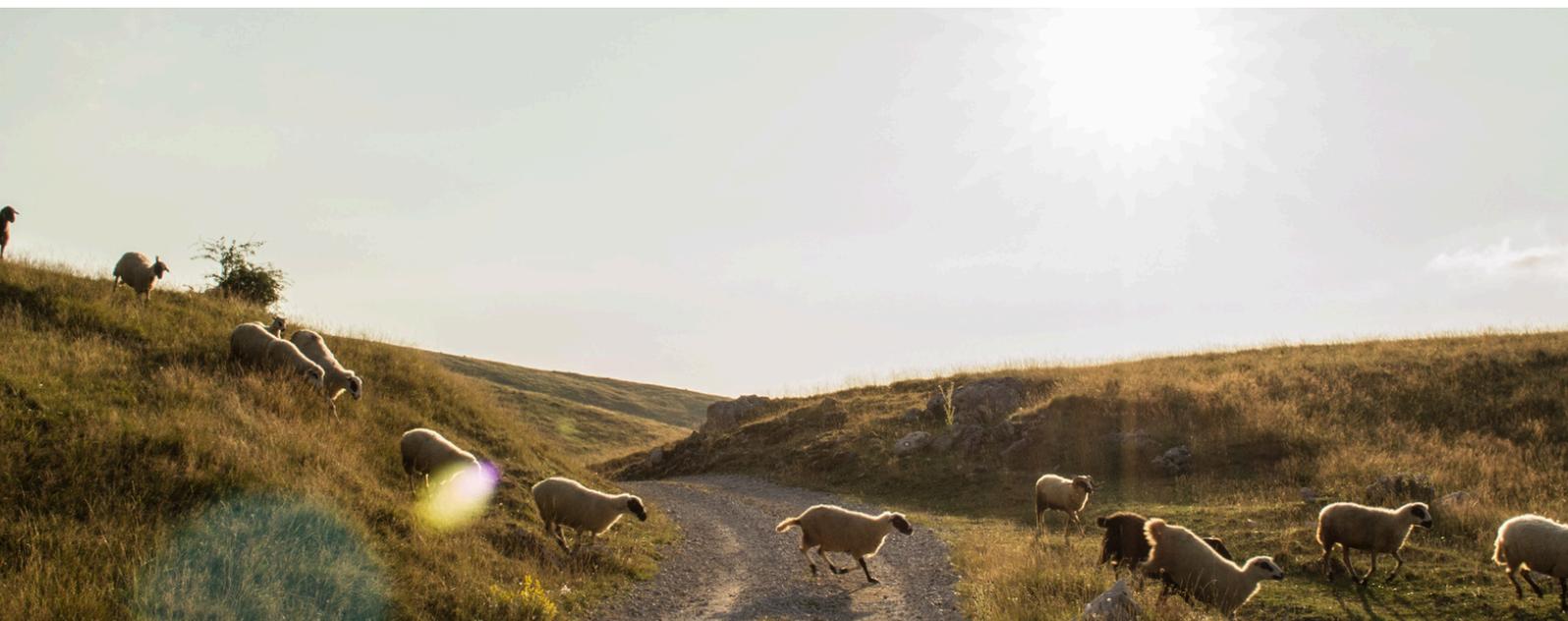
DJA

L'aide nationale, la Dotation Jeune Agriculteur (DJA), concerne toutes personnes de 18 à 40 ans en possession d'un diplôme agricole conférant le niveau IV voulant s'installer pour la première fois. Le montant de cette aide est de 10 000 à 40 000 € selon le lieu et le projet et les modalités d'installation (en agroécologie, selon le type de territoire, avec vente directe, etc.).

Aide couplée de la PAC outre DJA

Il existe une aide couplée à la production ovine. Pour être éligible à cette dernière il faut détenir au minimum 50 brebis primées, c'est-à-dire une femelle correctement localisée et identifiée, et qui, au plus tard le 10 mai de l'année en cours, a mis bas au moins une fois ou est âgée d'au moins un an. Il faut également maintenir l'effectif engagé sur l'exploitation pendant une période minimum de 100 jours (du 1 février et 10 mai inclus) et avoir un ratio minimal de 0,5 agneau vendu par brebis et par an. Enfin l'éleveur doit être enregistré à l'Établissement départemental de l'élevage (EDE) conformément à la réglementation en vigueur. Le montant de l'aide est estimé à 22,3 €/brebis en 2020 avec un complément de 2€/brebis accordé aux 500 premières brebis de l'exploitation avec application de la transparence GAEC.

Il est également possible de faire appel au plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles PCAE, il aide à l'investissement dans les bâtiments d'élevage, l'amélioration des conditions de travail et l'autonomie alimentaire du cheptel.







5

Pour aller plus loin





5.1 Des ressources sur l'élevage ovin

Creuser le sujet

- [Approche de l'autonomie alimentaire des ateliers ovins viande](#) par l'Idèle
- Deux guides très complets d'Inn'Ovin qui vous permettront d'approfondir celui-ci
 - [Guide "S'installer en élevage ovin"](#) de Inn'Ovin
 - [S'installer en élevage ovin laitier](#) de Inn'Ovin

Filière laine

- [Collectif Tricolor](#) (association interprofessionnelle pour le renouveau de la filière laine)
- [Enquête sur le renouveau de la filière laine](#)

Regarder, lire et écouter

Regarder

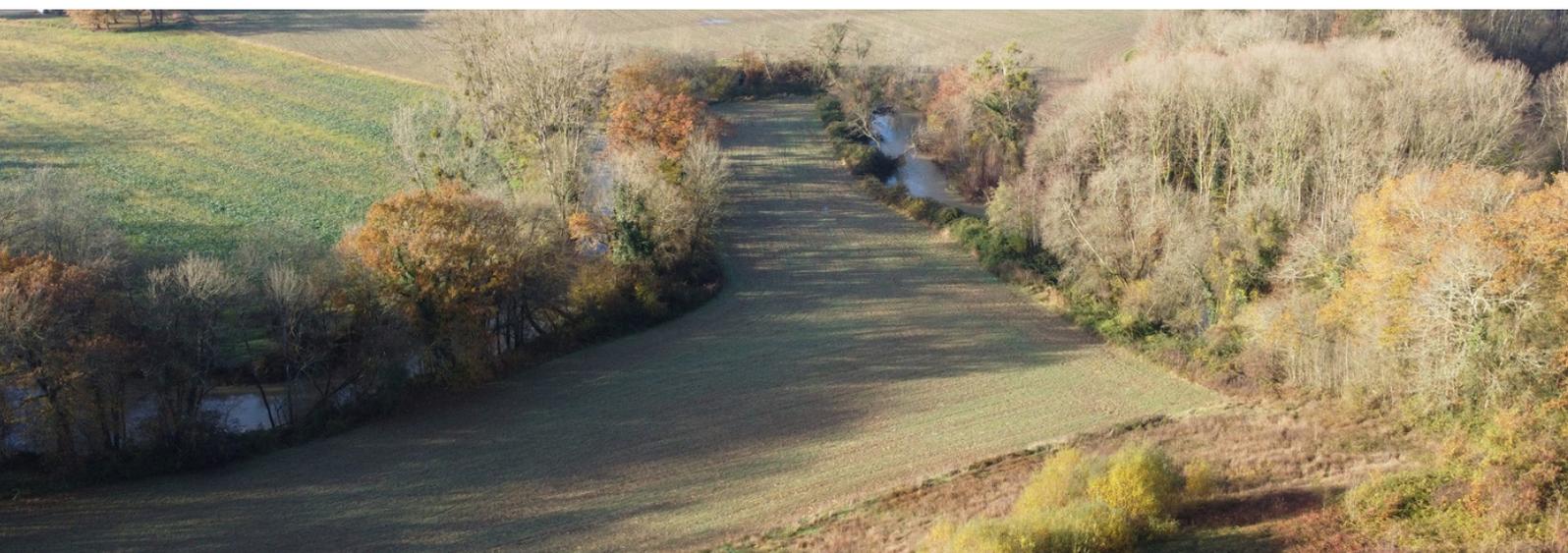
- [Marion, éleveuse de brebis laitières dans les Pyrénées-Atlantiques](#) - Vidéo 6' de "Devenir éleveur"

Lire

- [Bergères des Collines, Florence Robert](#) - Livre
- [Le Ménage des champs](#), Xavier Nouhlianne, Éditions du bout de la ville

Écouter

- [Naître, vivre et mourir à la ferme](#), France Inter - Podcast 9'
- [Camille, éleveur de brebis en agriculture biologique à Landévant, Courts Circuits](#) - Podcast 15'
- [\[Radio ovin\] des podcasts pour prendre soin de vos brebis !](#), idele - Podcasts





5.2 Paroles d'éleveurs et d'éleveuses

Les pages suivantes sont dédiées aux quatre témoignages d'éleveurs et d'éleveuses d'ovin.

OVIN VIANDE ET LAINE

- Virgil Noizet pour l'EARL Noizet - Ovin viande (51)
- Claire Giordan pour le GAEC Saorges - Ovin viande et laine (06)
- Bastien Lombard pour EARL Lombard et fils - Ovin viande et laine (51)

OVIN LAIT

- Nathalie Nette et Jean-Marc Guégan pour le GAEC des Brebis à Belle-Ile - Brebis laitières (56)





EARL Noizet

- Marne, Grand Est
- Témoignage de Virgil Noizet

- **Surface** : 110 ha de grandes cultures et 300 hectares de prairie permanente
- **Type de production/culture** : polyculture-élevage
- **Cheptel** : 700 brebis
- **Installation** : 2017
- **Débouchés** : viande et laine en circuits courts

L'installation

Un atelier ovin dans une exploitation de grandes cultures.

Virgil s'est installé avec son père en 2016-2017. Il était au départ parti pour travailler dans le bâtiment. Il a fait des études pour être géomètre, et avait prévu de s'installer sur l'exploitation familiale en tant que double actif. Il a finalement effectué un BP REA et s'est installé à plein temps. A son installation, la troupe ovine déjà présente sur l'exploitation céréalière à été multipliée par trois.

De la bergerie au pâturage vers plus d'autonomie

Situé dans une région spécialisée en grandes cultures, les élevages ovins présents dans cette zone sont historiquement des élevages de bergeries alimentés en partie par les cultures de la ferme.

“Mon grand-père élevait des agneaux pour l'engraissement et a commencé à garder des agnelles en 1965. Mon père s'est installé en 1980 avec un système de bergerie intégrale avec 250 brebis.” A cette époque, l'élevage n'avait pas d'interaction avec l'atelier de grandes cultures.

“Après mon installation on a commencé à mettre les animaux dehors et on a eu l'opportunité de récupérer le pâturage du camp militaire voisin. 300 hectares enherbés en “Champagne Pouilleuse” donc avec un très faible rendement et la moitié des surfaces en Natura 2000. On avait peu de leviers d'interventions sur ces parcelles.”

Avec de si faibles rendements, “On y récolte 1 tonne par hectare de foin”, il était évident pour Virgil de travailler sur la gestion du pâturage plutôt que de vouloir récolter du fourrage.

Riche de plusieurs expériences en élevages pâturant en Australie et en Nouvelle-Zélande, Virgil a mis en place un système de pâturage tournant extensif sur le camp militaire. “En Nouvelle-Zélande, dans la ferme où j'étais, il y avait 700 vaches laitières sur 150 parcs. Le manager ne travaillait jamais dans les animaux, il tournait tous les jours avec son herbomètre entre tous les parcs pour faire le planning de pâturage.”



Le système

Un système réfléchi et rodé...

“Avec 400-500 brebis sur 25 hectares, on tourne sur 3 fois 9 hectares par semaine. Les brebis retournent dans la première parcelle au bout de 70 jours. “

...basé sur la pousse de l'herbe...

“Ce que je veux, c'est m'occuper de mes prairies pour offrir un bon fourrage à mes brebis ; à elle ensuite d'élever leurs agneaux ! J'essaie d'avoir un système résilient. Pour moi un élevage de ruminant ça se joue sur la gestion de l'herbe. Si on veut de la croissance et un résultat technique il faut avoir une bonne gestion de l'herbe. Il faut une vraie expertise technique pour que ça aille bien ! C'est ce qui me plaît le plus, d'aller voir les bêtes et les faire changer de parcs !”

...et peut-être pas si chronophage que ça !

“Il me faut un jour par semaine pour mettre en place mes parcelles, je m'arrange dans le roulement de mes parcs pour avoir mes week-ends de libre. J'arrive à me libérer du temps libre sinon je ne le ferais pas. Il y a 3 mois où il y a un pic de travail dans l'année au moment des mises bas mais le reste du temps c'est surtout de la surveillance [...]. Et puis le matériel a bien évolué, on a des fils électriques et le quad pour nous aider, l'installation des clôtures est très facile ! Je n'ai pas de cailloux dans la terre, ça me permet de mettre facilement les piquets.”

Une autre opportunité s'est également présentée à eux lorsqu'une entreprise locale leur à demander d'entretenir leurs espaces verts via de l'écopâturage. *“C'est une activité rémunératrice qui demande peu de brebis, une centaine sur leur troupeau de 700.”*

Aujourd'hui le système d'élevage est un système en semi-bergerie, les mises bas ont lieu en bâtiment mais les couples brebis-agneaux retournent pâturer couverts et prairies temporaires d'octobre à mi-novembre. Une des priorités de Virgil et son père est d'améliorer leur autonomie alimentaire. Ils cultivent 20 hectares de luzerne qui sont vendus en partie à la déshydratation pour Luzéal et en gardent deux coupes. *“On est passés de 40 tonnes d'aliment achetées à 8 tonnes en 2021, et encore on n'a pas tapé dedans pour l'instant. On autoconsomme tout notre orge de printemps et notre pois.”*



Les débouchés

Des débouchés pour bien valoriser la viande

La production est divisée en deux périodes d'agnelage, avec 250 brebis à chaque fois. Ce qui permet à Virgil et son père d'avoir des agneaux plus régulièrement sur l'année, un atout pour de la valorisation en circuits courts. *“Tous nos agneaux sont vendus en vente directe un peu plus d'un tiers en vif, un tiers dans les magasins de producteurs (Ferme du Centre à Chalons-en-Champagne et Sacrés fermiers à Cernay-les-Reims) et un dernier tiers en caissette, directement en livraison.”*

Des débouchés intéressants mais qui demandent du temps.

“Pour les magasins de producteurs, un des grands enjeux c'est de gérer le côté humain. On est 20 patrons, il faut que l'on s'entende, ce n'est pas toujours simple mais je n'aurais pas fait de vente directe tout seul. Sur l'année, je dirais que ça me prend une journée et demie par semaine, en comptant le temps pour aller à l'abattoir et les réunions. On vend en tout 10 agneaux par semaine. Ce n'est pas rentable avec moins.”

Ils valorisent aussi depuis peu une partie de leur laine.

“Depuis un an on valorise également la laine. Elle est lavée en Belgique, feutrée en Allemagne et cousue par trois couturières à côté de chez nous. On a eu de bons retours. Ça nous a pris trois bonnes années pour mettre en place la filière laine. On amène la laine en Belgique et le reste du processus fonctionne par transporteur. Une tonne de laine donne 600m² de feutre. Ça fait un gros trou dans la trésorerie d'environ 20 000€ : là on a deux ans de laine en stock, on attend de vendre nos produits avant de relancer une production.”

Cette diversification prend également du temps.

“Pour vendre nos productions de laine, on le fait sur les marchés. À l'approche des fêtes de fin d'année, ça prend beaucoup de temps avec 20 à 30 marchés en deux mois, c'est mon père qui va les faire pour la majorité.”





EARL Noizet

Des conseils

“Mon conseil c’est de travailler avec la nature et pas contre, même si elle n’est pas toujours clémente. Quand j’ai commencé ce n’était pas toujours facile, il a fallu que je m’y reprenne en plusieurs fois pour que mon système tourne. J’ai eu des résultats techniques pas satisfaisants et ça s’est senti au niveau économique. Ça peut être difficile mais il ne faut pas se décourager !”

“Les bestiaux font partie de la famille et il faut avoir la fibre animale et de l’élevage. Moi si mes brebis sont bien, je suis bien et inversement !”

Virgil est convaincu de l’impact positif d’un élevage bien géré pour le climat et la biodiversité : “Du point de vue environnemental, l’élevage est toujours décrit comme émetteur de GES, je n’ai pas encore fait de bilan carbone mais je pense que mon système est positif pour l’environnement. Depuis 4 ans, j’entretiens le paysage dans le camp militaire et je vois l’évolution. Il y a de plus en plus de fleurs, d’insectes et d’oiseaux.”

“Avec le plan de relance, je vais implanter 4,5 km de haies l’an prochain sur mes terres de grandes cultures pour protéger mes brebis l’hiver du froid et l’été du soleil. Je ne l’aurais jamais fait si je n’avais pas d’animaux et uniquement des céréales !”

Il n’y a pas tant d’ateliers d’élevage dans la zone, surtout à cause du prix des terres qui est très élevés (à plus de 20 000€/ha)





GAEC Saorges

- Alpes-Maritimes, PACA
- Témoignage de Claire Giordan

- **Type de production/culture** : élevage pastoral
- **Cheptel** : 650 brebis Mérinos d'Arles
- **Installation** : 2010
- **Débouchés** : viande (agneaux en tardons) en circuit long et laine en circuit court

L'installation

Pour s'installer en 2010 avec son mari, Claire a racheté des parts de sa belle-soeur car la ferme était dans la famille de son mari. Elle a une formation Bac Pro CGEA.

Ils élèvent des brebis mérinos d'Arles. Ils ont aujourd'hui un troupeau de 650 mères, les agneaux sont vendus en tardons. Ce sont des agneaux nés au printemps qui passent l'été au pâturage et en estive avec leur mère et qui sont vendus en fin d'été à un grossiste qui les envoie en centre d'engraissement avant d'être redistribués pour un abattage et une commercialisation en PACA.

Le système d'élevage est pastoral et extensif avec les 75% du temps passés en montagne et haute-montagne.





Le système

Une année dans sa vie d'éleveuse

L'hiver : "les brebis sont à la bergerie 3 à 4 mois lorsque la neige est présente"

Au début du printemps, les agnelages : *"Les brebis agnellent entre fin mars et avril"*
Mai, la tonte : *après 4 mois de bergerie, je ne peux garder qu'une partie de la laine propre pour ma transformation"*

Juin : départ pour les estives des brebis et leur petits, surveillance quotidienne

Fin d'été : les agneaux sont vendus et les brebis rentrent aux pâturages proches de la bergerie

Automne : la lutte (période de reproduction)

L'élevage pastoral : l'enjeu du gardiennage et de la prédation

À quoi ressemble une journée type en élevage ovin avec un système pastoral ?

"Mon quotidien pendant la période d'estive, c'est principalement du gardiennage à cause des risques de prédation avec le loup, c'est du 24h/24. On a réduit par deux nos surfaces de pâturage et on ne va plus dans les zones où il y a trop d'arbres ou trop escarpées. Il faut être réaliste face à cette contrainte lorsque l'on s'installe."

"La prédation par le loup entraîne pas mal de problèmes. La surveillance en continu fait que l'on n'a pas le temps de s'occuper du reste de la ferme, de l'entretien des parcelles, etc... Je n'arrive pas à me dégager du temps pour développer mon activité de valorisation de la laine sur la ferme et j'ai aussi la charge mentale à gérer. En fait, on ne fait que de la garde et de l'administratif. On cherche à embaucher un berger compétent mais c'est très difficile, il y a peu de personnes disponibles pour le faire et c'est le cas pour pas mal de fermes ici. À côté de chez nous, une éleveuse qui fait de la vache, chèvre et mouton va arrêter son atelier ovin viande, faute de main d'œuvre."





L'activité laine

Le développement de l'atelier laine

Le GAEC valorise la laine de ses brebis depuis quelques années avec une vente en circuits courts et via une association, la Sarriette.

Quelles étaient ses motivations au lancement de ce projet ?

“Valoriser la laine de nos brebis était quelque chose qui me tenait à cœur depuis longtemps. Au départ, quand on a créé l'association avec une bande de copains, c'était plus un loisir qu'un revenu, on voulait créer des choses en laine pour nos pieds. Aujourd'hui je vends des pelotes et des chaussettes.”

“Pour moi c'est important de valoriser la laine. On a beaucoup travaillé sur la sélection de nos brebis, ça me tenait à cœur de garder et montrer les qualités de la brebis Mérinos. Mon beau-père, déjà à l'époque, avait travaillé sur la génétique des brebis. C'est un patrimoine que l'on souhaite garder.”

“Il n'y a plus de filière laine, cela exige donc de créer un atelier avec aujourd'hui une salariée à plein temps et tant mieux, ça répond à notre deuxième but qui est de créer de l'emploi et de faire travailler toute une filière autour de nous.”

Est-ce une bonne source de revenus ?

“On ne touche pas vraiment de revenu grâce à la laine, c'est juste un petit plus. Je pense que pour quelqu'un qui vend sa production en direct (viande), c'est un plus pour l'image de la ferme. Je pense aussi sincèrement que plus on cherchera à valoriser la laine, plus des filatures se créeront et seront efficaces (et rentables). Et puis ce que l'on gagne c'est toujours plus que quand je vends la laine au maquignon, ça ne payait même pas le tondeur ! Pour des jeunes qui s'installent, ce n'est pas forcément simple : il faut avoir une bonne trésorerie parce que ce que j'investis dans la transformation de la laine c'est de l'argent que je ne récupère pas tout de suite, il faut le temps de transformer et de vendre la laine. Une pelote me coûte 3€ et je la revends en direct 6 ou 6,50€. Je ne pourrai pas vendre beaucoup plus qu'aujourd'hui”

Quelles formations lui ont permis de développer cet atelier ?

“J'ai fait une petite formation pour apprendre à trier la laine et sinon j'ai beaucoup appris sur le tas. Avec l'asso on fait des formations tous les 2, 3 ans sur le tri de la laine et on visite des filatures. Je vais aussi apprendre à tricoter à l'aide d'une machine pour avoir un produit fini. Il faut savoir qu'il n'y a qu'un seul fabricant de machines en France. Je commence aussi à faire de la teinture !”

Comment se passe le processus de récupération de la laine ?

“Chaque année, je récupère 400 kilos de laine issue des flancs des brebis sur les trois quarts de tonne de laine qui sont tondues. La tonte à lieu en mai et mes brebis sortent seulement de la bergerie donc la laine n'est pas aussi propre que des animaux qui seraient en pâturage ; le reste est vendu au maquignon. Depuis le COVID, la laine n'est plus récupérée par le maquignon, on la stocke dans un hangar en attendant que le commerce avec la Chine reprenne (car nous avons une grosse dépendance avec la Chine dans cette filière).”



Des conseils

Quels sont les enjeux lorsque l'on s'installe sur un territoire reulé ?

“Ici c’est 45 minutes de piste pour monter à la bergerie. L’accès à l’abattoir et au centre de découpe est compliqué. Pendant un mois on fait venir toutes les céréales et foin pour l’hivernage, c’est un moment de stress, il y a toujours des problèmes avec les camions d’approvisionnement. Pour des jeunes qui s’installent, privilégiez l’accès à l’abattoir et au centre de découpe. Quand on s’installe on tombe amoureux d’un lieu et on n’y pense pas mais après c’est difficile. Si c’était à refaire, je ne m’installerais pas dans une vallée si reulée, mais c’était la ferme de mon mari et on est attachés au terroir.”

Quels sont les critères déterminant pour choisir une ferme ?

“Une belle ferme est une ferme où il y a de l’eau !” Claire remarque de plus en plus de marques de la sécheresse. “Le changement climatique est bien là, il faut réfléchir à planter des espèces adaptées au changement climatique.”

Quels sont ses retours sur le métier d’éleveuse ?

“Le métier d’agriculteur est un métier où l’on se remet perpétuellement en question on n’est pas bien accompagné-es et soutenu-es pour ça ! À part avec la conf on ne se sent pas écouté-es. Il n’y a jamais de stabilité dans le métier... moralement c’est fatigant. Après avec les primes on vit très bien. Ça pourrait être plus facile mais on est content de se lever le matin !”





EARL Lombard et fils

- Marne, Haut-de-France
- Témoignage de Bastien Lombard

- **Type de production/culture** : polyculture-élevage
- **Cheptel** : 65 brebis Ile-de-France
- **Installation** : 2017 (Bastien a rejoint son père)
- **Débouchés** : viande en circuit long (coopérative) et court (quelques caissettes en direct)

L'installation

L'introduction des brebis comme atelier complémentaire

Bastien s'est installé avec son père en novembre 2017.

L'activité principale de l'exploitation est la polyculture (14 cultures différentes : blé, betteraves, pomme de terre, orge, luzerne, ...) et la multiplication de semences (ray grass, dactyle, sainfoin, trèfle, etc). A son installation, Bastien a cherché le moyen de mieux valoriser les coproduits de ses productions.

“Je trouvais ça dommage de ne pas valoriser les pailles une fois les graines des graminées récoltés. On galérait pour les vendre et on était obligés de passer le broyeur. On cherchait des éleveurs pour valoriser la biomasse produite que l'on n'utilisait pas et personnellement, je voulais réintroduire de l'élevage sur la ferme. J'ai travaillé auprès de différents types d'élevages et c'est l'ovin qui m'a le plus plu !”

L'élevage ovin s'est donc imposé.

“Il y a une vraie synergie” explique-t-il avec les cultures à la fois pour l'alimentation de son troupeau mais aussi la fertilité du sol surtout quand les brebis vont directement pâturer sur les parcelles les couverts d'intercultures mais pas que...

“On leur donne à manger une partie de l'orge qui devait finir en mouture. Je donne aussi de la luzerne en granulé mais de moins en moins parce que j'ai du foin de luzerne et d'autres foins de graminées et légumineuses, j'aimerais les faire pâturer les blés à l'hiver.”

Quelles formations lui ont permis de développer cet atelier ?

“J'ai un bac STAV et un BTS en production végétale. Je voulais faire de l'élevage mais on m'a toujours dit que l'on naît éleveur ça ne s'apprend pas. J'ai voyagé en Australie et là-bas ce n'est pas du tout comme chez nous. [...] Ma devise aujourd'hui, on ne naît pas éleveur, on le devient. Au moment de mon installation, je suis allé travailler tous les week-end chez un éleveur. Je dirais que ça fait 3 ans que je me forme et je suis accompagné par la coop et la Chambre d'agriculture.”



EARL Lombard et fils

Le système

Quelles opportunités pour de petites troupes ovines telles que la sienne ?

“On a de bons résultats économiques. On a la chance d’être dans le périurbain, le bouche à oreille fait que je vends pas mal d’agneaux en direct sous forme de caissettes, le reste part avec la coop”

“On est voisin d’un terrain militaire avec 8 hectares de friches où il a été installé des panneaux photovoltaïque. On a signé un contrat d’entretien en écopâturage de la parcelle. “

Quelles évolutions voit-il pour son système d'élevage ?

“Aujourd’hui on a 65 brebis mais à terme on en voudrait 300[...]. À terme il y aura deux périodes de mise bas et je projette de travailler avec ma sœur au moment de son installation sur la gestion du pâturage. Aujourd’hui on a la naissance des agneaux en août et ils pâturent les couverts jusqu’à fin octobre. On fait un désaisonnement avec l’effet bélier en bergerie au printemps.”





GAEC des Brebis

- Belle-Île, Morbihan, Bretagne
- Témoignage de Nathalie Nette et Jean-,Marc Guegan

- **Type de production/culture** : brebis laitières avec transformation fromagère
- **Cheptel** : 120 brebis lacaunes
- **Surface** : 60 hectares
- **Installation** : 2018
- **Débouchés** : circuits courts (avec vente directe des produits laitiers) et occasionnellement circuit long pour les agneaux via la coopérative

L'installation

Comment se sont-ils formés ?

Avant d'être éleveuse avec Jean-Marc, Nathalie a fait 16 ans de maraîchage biologique sur l'île, c'est une petite-fille d'agriculteurs. Jean-Marc est fils d'agriculteurs. Il a repris la ferme familiale en tant que double actif en bovins puis en 2006 a racheté la ferme du voisin qui était en ovin viande et vaches allaitantes.

Ils passent ensemble la ferme en brebis laitières en 2017. Le projet était décrit comme atypique et ils ont eu peu de soutien de la chambre d'agriculture. Nathalie s'est formée à la transfo fromagère à Actilait à Rennes. Elle continue à se former chaque année (diversification fromagère, nouvelles recettes, normes sanitaires, modernisation du labo).

Comment et quand se sont-ils installés ?

L'installation s'est faite sans aides mais avec un emprunt. Au départ ils ont acheté 90 brebis lacaunes venues d'Aveyron (ils ont dû les faire passer par bateau - 45 minutes de traversée, tout un périple !). L'installation s'est faite en 2017 avec une première saison en 2018. En 2019 ils ont embauché les premiers salariés. Aujourd'hui ils emploient environ 3 équivalent temps plein. En pleine saison il y a 4 à 5 personnes en plus du couple sur la ferme. Leur projet du moment est de créer un point de vente à la ferme ainsi qu'agrandir le laboratoire pour améliorer leur confort de travail car "C'est important d'être serein dans son travail."





Le système

Quel est leur quotidien ? La journée commence à 6h30 avec la préparation du camion pour le marché. Le marché est gérée par une salariée qui les retrouve sur place. Une fois rentrés à la ferme, Nathalie et Jean-Marc prennent un café et enchaînent avec le soin des brebis et la traite à 9h30.

Ensuite Nathalie et une salariée partent en fromagerie tandis que Jean-Marc s'occupe du soin aux brebis, du cloturage, de la gestion du fourrage et des céréales.

À quoi ressemble le rythme d'une année ?

Les brebis laitières ont une forte saisonnalité, celle-ci concorde avec la saison touristique de Belle-Île, c'est donc idéal pour eux.

À partir de mi-octobre : période de lutte avec la mise au bélier (par groupes pour étaler l'intensité)

Mars/avril : Mises bas

Avril - Octobre : production de lait et transformation fromagère

Octobre : tarissement des brebis avant la prochaine lutte (tarissement naturel avec si besoin baisse de la ration alimentaire et moins de traite)

La vente se fait toute l'année sur le marché même si c'est beaucoup plus calme hors de la saison touristique. C'est important d'être présents pour les locaux. Nathalie et Jean-Marc pratiquent une politique de prix abordables pour assurer l'accessibilité des produits aux habitants de Belle-Île qui n'ont pas le même pouvoir d'achat que les estivants.

Le GAEC pratique la monotraite, avoir une seule traite par jour améliore leur qualité de vie car cela représente un sacré gain de temps. De plus cela rend le lait plus condensé et gras, c'est une pratique très fréquente en brebis laitières.

Le rythme est très soutenu. En haute saison, cela va de 6 h 30 à 23 h voir plus tard et cela tous les jours. En basse saison, les journées sont plus courtes et ils peuvent s'accorder quelques week-ends. Ils ne peuvent pas prendre de vacances car il n'y a pas de système de remplacement en brebis laitière en Bretagne. "Quoi que vous fassiez il y aura toujours des périodes extrêmement intenses dont on ne voit pas le bout" précise Nathalie.

Quel est leur cheptel ? Le cheptel est composé de 3 béliers et 180 brebis lacaunes. Cela peut donner de 200 à 250 agneaux certaines années. Ils gardent une soixantaine d'agnelles dont 1/3 partira à la reproduction. Ils assurent un renouvellement de 25% du cheptel par an. Ils ont également quelques brebis Belle-Île qui a la caractéristique de donner systématiquement 2 voire 3 agneaux.

Comment assurent-ils l'alimentation des brebis ? L'alimentation est assurée par le pâturage et du fourrage avec un appoint en céréales l'hiver. Jean-Marc et Nathalie cultivent leur fourrage et leurs céréales mais ils sont limités par le foncier. Ils ont 60 hectares en tout, en propre et en fermage. Ils viennent de perdre 22 hectares ce qui rend la question de l'autonomie alimentaire des brebis complexe. Ils ont dû réduire leur cheptel cette année à cause de la sécheresse printanière et du manque d'herbe et de fourrages à venir.



Les contenus

FEVE vous donne du grain à moudre avec d'autres ressources susceptibles de vous intéresser !

GUIDES MÉTIERS

- [Devenir apiculteur](#)
- [Devenir paysan-boulangier](#)
- [Cultiver le houblon](#)
- [S'installer en maraîchage](#)
- [Poules pondeuses en poulailler mobile](#)
- [Se lancer dans l'élevage caprin](#)

GUIDES À L'INSTALLATION

- [L'émergence de votre projet agricole](#)
- [Guide à l'installation agricole](#)
- [Guide à la formation](#)
- [Guide des aides à l'installation](#)

GUIDES FONCIER AGRICOLE

- [Reprendre une exploitation agricole, la visite](#)
- [Louer ou non sa future ferme](#)

WEBINAIRE

- [Comment préparer son installation à plusieurs ? \(ATAG, Emeline Bentz\)](#)
- [Les Voix du Terrain](#) - Des fermes diversifiées vous racontent leur installation, la gestion des ateliers et des débouchés

et les articles de **notre blog** sur des sujets aussi diversifiés que l'élevage, des présentations et retours d'expérience de fermes collaboratives ainsi que nos premiers **résultats de l'étude des besoins de porteur·ses de projet agricole!**



Qui a écrit ce guide ?



Marguerite Legros

Maraîchère en cours d'installation et Spécialiste du contenu chez Fermes En ViE

Marguerite est diplômée d'une école de commerce en management et du Schumacher College en maraîchage. Avec cette double casquette, elle alterne entre rédaction d'articles sur les problématiques du monde agricole, animation de la communauté de porteurs de projet avec Astrid et préparation de son projet de culture de fleurs coupées. Pour ce guide, elle a repris et synthétisé toutes les informations qu'elle a pu glaner auprès de paysan·nes récemment installé·es, d'organismes accompagnateurs et sur le grand champ du web.

Églantine Thierry

Ingénieure agronome

Zootechnicienne de formation, Eglantine a réalisé un doctorat en agronomie sur les interactions entre cultures et élevages à l'Université Clermont-Auvergne. Principalement chargée de la modélisation et de la conception des fermes de FEVE avec Simon et Samuel, elle se prête régulièrement à l'exercice de rédaction d'articles pour vulgariser des concepts parfois complexes et pourtant essentiels si l'on souhaite comprendre l'agriculture d'aujourd'hui et construire celle de demain. Pour ce guide elle est allée à la rencontre d'éleveur·ses ovins de sa région et de plus loin.



Qui sommes nous ?

Comme un symbole, la FEVE est une plante de la famille des légumineuses, d'origine très ancienne, et dont la propriété est de fixer l'azote atmosphérique grâce à des petites nodosités sur ses racines, lieux d'intenses symbioses avec les micro-organismes du sol. Grâce à ce rôle fondamental dans le grand cycle de l'azote, les fèves, ainsi que les autres membres de la famille des légumineuses, jouent le rôle d'engrais vert, participant à une diminution des intrants nécessaires aux cultures. Les synergies développées avec les champignons et bactéries du sol participent activement à la vie du sol, qui nourrit et protège les fèves ainsi que les autres cultures.



Les fermes que nous déployons répondent à une même logique : **s'inscrire dans leur écosystème, fonctionner avec les autres, privilégier les synergies** afin de fonctionner de manière plus collaborative, plus saine, et plus juste pour les hommes et l'environnement.

Plus concrètement...

Fermes En ViE, c'est une communauté au service des porteurs de projet en agroécologie. Pour cela, via la communauté, les porteurs de projet ont accès à du contenu, des événements, des experts afin de mûrir leur projet d'installation. Ils ont aussi des occasions de rencontre et d'échange avec d'autres porteurs de projet afin de les aider à trouver leurs futurs associés.

FEVE c'est aussi un accompagnement à l'installation sur des fermes diversifiées et collaboratives. Pour cela, FEVE aide les porteurs de projet :

1. à accéder au foncier (en faisant appel à l'épargne citoyenne)
2. à structurer leur projet d'installation à plusieurs en les accompagnant sur les enjeux juridiques, humains



Notre mode d'action

Identification et financement

FEVE identifie des fermes à vendre propices à accueillir des projets diversifiés et collaboratifs afin d'y organiser des synergies. Pour financer leur reprise, FEVE fait appel à l'épargne citoyenne.

Modélisation et dimensionnement

FEVE dimensionne la ferme en différents ateliers de production agricole (grandes cultures, maraîchage, élevage mais aussi production d'huiles végétales, poules pondeuses, etc.).

Bail rural environnemental

Chaque partie de la ferme est alors louée à des agriculteur·rices via un bail rural environnemental de 25 ans avec option d'achat. Chaque locataire ou locatrice est signataire de la charte agro-écologique FEVE.

Organisation de la collaboration

FEVE et les acteurs du territoire accompagnent chacun et chacune dans la structuration de leur projet d'installation ainsi que dans la mise en place de leurs collaborations.

Rejoignez La Grange

La Grange c'est une plateforme créée par nous pour vous, porteur·ses de projet agricoles. C'est une communauté des porteurs de projets engagé·es : des outils pour s'installer en agroécologie, des contenus pour se former et progresser, des témoignages de fermes innovantes et enfin et surtout... des membres surmotivé·es pour s'entraider et un espace Discord pour pouvoir échanger avec eux/elles.



CONSTRUISEZ VOTRE PROJET

Des outils, des conseils, des événements pour construire et mûrir votre projet et réussir votre parcours d'installation



TROUVEZ VOTRE FERME

Pour vous faciliter la recherche de la ferme idéale, retrouvez nos outils et fiches pratiques conçus par nos experts



DES CONTENUS EXCLUSIFS

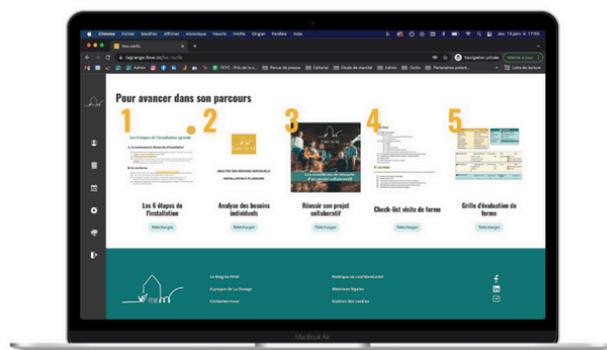
Découvrez nos guides, livres blancs, contenus éducatifs et ludiques pour avancer à votre rythme dans votre projet d'installation



REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ

Discutez de vos projets, partagez vos expériences et rencontrez tous ceux qui font l'agro-écologie d'aujourd'hui et de demain

Rejoignez la communauté La Grange !



feve